

Sécurité
au travail
Formation courte

INTERVENANT

Formateur SST certifié
INRS

DURÉE, DATE(S) ET LIEU

- 1 journée (7h)
- 8h30-12h / 13h30-17h

ACCESSIBILITÉ

Dispositif de formation accessible à un public en situation de handicap (contacter votre centre de formation)

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES



OBJECTIFS

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

PUBLIC, PRÉ-REQUIS ET INSCRIPTION

- Salarié
- Accueil tout public
- Être certifié acteur SST (la périodicité de cette formation est fixée à 24 mois)
- De 4 à 10 stagiaires
- Inscription : signature d'une convention
- Accessibilité handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance de temps de présentation, d'échanges, et de retours d'expérience,
- Cas concrets de mise en situation à réaliser par les stagiaires,
- Exercices adaptés à l'activité des stagiaires et aux risques de la vie quotidienne
- Séance en salle équipée (vidéo projection, tableau connecté)
- Matériel de secourisme complet

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Mode d'évaluation:
- Épreuve n°1 : montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences, permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail proposé. (La totalité de l'action ne sera pas réalisée, mais le stagiaire devra démontrer qu'il a les compétences pour réaliser la conduite à tenir)
- Épreuve n°2 : répondre à un questionnaire simple portant sur les connaissances du cadre réglementaire de l'activité SST et des compétences en prévention.
- Des évaluations formatives seront effectuées tout au long de la formation pour observer la progression des stagiaires.
- Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires
- Attestation de formation

Vos besoins... Nos formations...



PROGRAMME

Accueil, présentation de la formation, tour de table, attentes des stagiaires

- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/ des situations (s) dangereuse (s) repérée (s).
- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la (les) victime (s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

CONTACTS

CFPPA LA ROQUE
Route de la Roque
12033 Rodez CEDEX 9

05 65 77 75 03
cfppa.rodez@educagri.fr

